

PROGRAMME

Vendredi 20 septembre :

Toute la journée Accueil des participants, remise des dossiers

Samedi 21 septembre :

8h Accueil des participants, remise des dossiers
11h30 Briefing meneurs
14h Présentation des Équipages, devant Château
19h Vins d'honneur
20h Dîner de gala avec spectacle équestre au HARAS NATIONAL
DES BREVIAIRES (40€ / personne)

Dimanche 22 septembre :

8h Départ du routier, environ 14km, dans parc du Château, et dans domaine forestier (« chasses présidentielles »)
13h45 Maniabilité
17h30 Remise des Prix et remise du Trophée AFA 2013
(horaires susceptible de légères modifications en fonction du nombre d'engagés)

Paddock - boxes :

Boxes : du vendredi au lundi matin : 67,50€/box. Pas de paddock disponible.

Hébergement : liste disponible sur www.rambouillet-tourisme.fr rubrique « Rambouillet pratique ».

Restauration : possibilité de buffet froid sur place le samedi midi et dimanche midi à 12 €TTC/personne/repas. Merci de le renseigner sur le bulletin. Pour un attelage à 1 cheval, un repas sera offert pour le samedi midi et un pour le dimanche midi. Pour un attelage à 2 ou 3 chevaux, 2 repas seront offerts pour le samedi midi et 2 repas pour le dimanche midi. Pour un attelage à 4 chevaux ou plus, 3 repas seront offerts pour le samedi midi et 3 repas pour le dimanche midi.

Dîner de gala avec spectacle équestre du samedi soir : Le transport entre le lieu du concours et le Haras national sera assuré par une navette.

Accès :

De Paris : Porte de Saint-Cloud, A 13, sortie n° 6, A 12 et N 10 vers Rambouillet

Inscription impérativement avant le 31 juillet 2013 dans la limite de 45 attelages.

Dès réception de votre inscription accompagnée d'un chèque à l'ordre de l'IFCE, un dossier de participation vous sera envoyé.

Renseignements et envoi des inscriptions :

IFCE Haras des Bréviaires, Route du PERRAY 78610 LES BREVIAIRES	
Maud DUPUY d'UBY	Anne-Charlotte LE COMTE
Directrice du site des Bréviaires	Responsable des activités sportives
06.46.65.24.58	06.76.23.44.24
maud.dupuy-duby@ifce.fr	anne-charlotte.lecomte@ifce.fr

Tout équidé doit être identifiable par transpondeur électronique. Présentation obligatoire des livrets à jour des vaccinations. Un contrôle d'identification pourra être effectué sur site du concours par un agent habilité.